

Syndicat mixte de gestion de la Seine Normande

Comité syndical
Séance du 24 janvier 2024

Délibération n° 2024 01 01
Débat d'Orientations Budgétaires

Date de convocation : 12 janvier 2024

Délégués titulaires ou suppléants présents pour compétence principale obligatoire :

- Julien DEMAZURE, Département de la Seine-Maritime, titulaire
- Alain BAZILLE, Département de la Seine-Maritime, titulaire
- Jean-Pierre BREUGNOT, Métropole Rouen Normandie, titulaire
- Jean-Marie ROYER, Métropole Rouen Normandie, titulaire
- Yann LE FUR, Communauté de Communes Seine Eure, suppléant
- Frédéric DUCHÉ, Seine Normandie Agglomération, titulaire
- Hubert LECARPENTIER, Caux Seine Agglomération, titulaire
- Bertrand PÉCOT, Communauté de Communes Roumois Seine, titulaire
- Jean-François BERNARD, Communauté de Communes du Pays de Honfleur Beuzeville, titulaire
- Albert DEPUIS, Communauté de Communes du Pays de Honfleur Beuzeville, titulaire, suppléant

Délégués titulaires excusés :

- Cécile SINEAU-PATRY, Département de la Seine-Maritime, titulaire
- Hugo LANGLOIS, Métropole Rouen Normandie, titulaire
- Cyriaque LETHUILLIER, Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole, titulaire
- Philippe MARIE, Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle, titulaire

Pouvoirs :

- Cécile SINEAU-PATRY, Département de la Seine-Maritime, pouvoir à Julien DEMAZURE
- Alexandre RASSAËRT, Département de l'Eure, pouvoir à Frédéric DUCHÉ
- Hugo LANGLOIS, Métropole Rouen Normandie, pouvoir à Jean-Pierre BREUGNOT
- Cyriaque LETHUILLIER, Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole, pouvoir à Hubert LECARPENTIER
- Philippe MARIE, Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle, pouvoir à Jean-François BERNARD

Secrétaire de séance : Hubert LECARPENTIER

Carte : Compétence principale - Art 5.1

	Total de la carte	Quorum	Délégués votant et pouvoir(s)	Abstention	Vote(s) contre	Vote(s) pour
Délégués	14	7	13	0	0	13
Voix	41	21	38	0	0	38

Exposé des motifs

Le président rappelle que l'année 2023 a été la première année de plein exercice du SMGSN et que 2024 va permettre de poursuivre la montée en puissance du syndicat. Il conviendra notamment de consolider un budget de transition permettant la poursuite des différentes compétences du SMGSN.

Il présente le rapport d'orientations budgétaires ci annexé et soumis celui-ci au débat.

Délibération

Le comité syndical,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir délibéré,

PREND ACTE de la tenue du débat d'orientations budgétaires (DOB) pour l'exercice 2023 lors de la séance du comité syndicat du 24 janvier 2024.

Le président du Syndicat mixte
de gestion de la Seine Normande



Julien DEMAZURE